

Rassembler et agir pour le Grand lac Saint-François

René Charest

*(Parc national de Frontenac, Sépaq et Regroupement
pour la protection du Grand lac Saint-François)*

Sylvain Arsenault

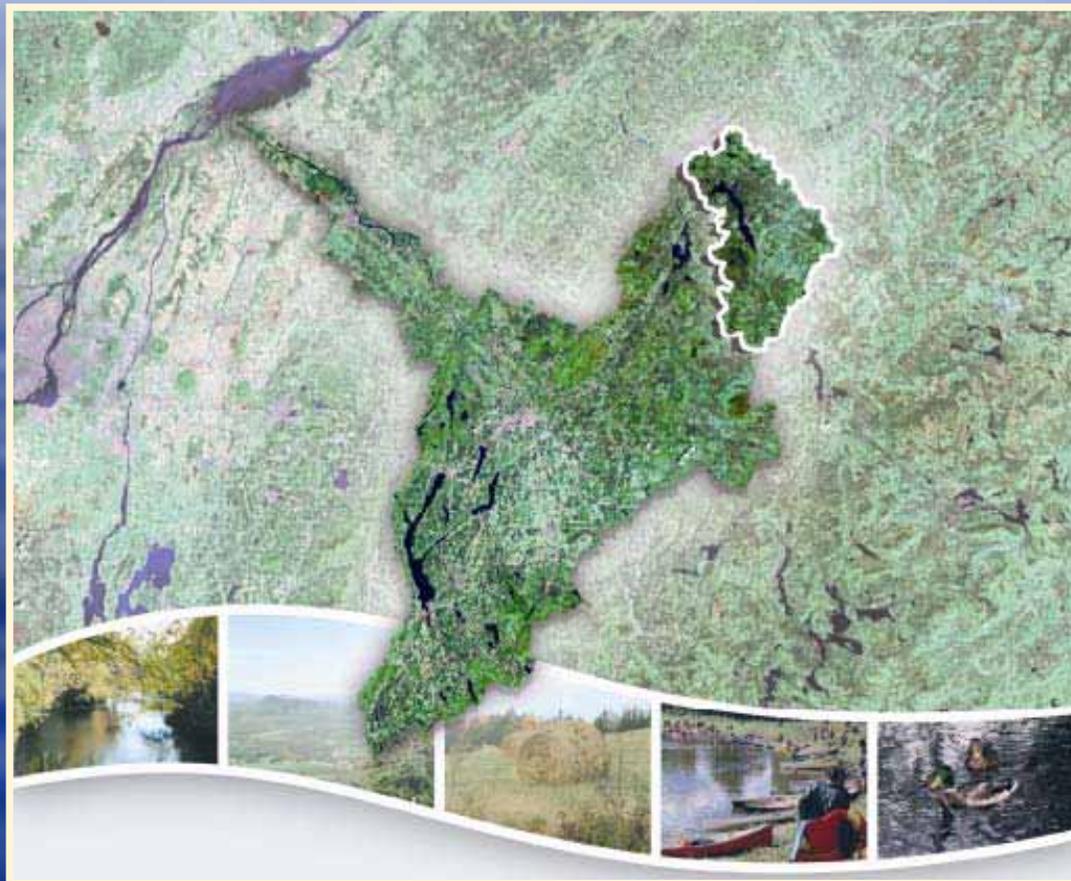
(GENIVAR)

Plan de la présentation

1. Le bassin versant du Grand lac Saint-François (GLSF)
2. Le constat et la mobilisation régionale
3. Les premiers résultats du RPGLSF
4. Le plan directeur du lac

1. Le bassin versant du Grand lac Saint François (GLSF)

Le bassin versant du GLSF



L'organisation du territoire

- ◆ Superficie : 1 212 km²
- ◆ 2 régions administratives : Chaudière-Appalaches (40%) et l'Estrie (60%)
- ◆ 3 MRC : Le Granit (60%), L'Amiante (29%) la Beauce-Sartigan (11%)
- ◆ 15 municipalités, dont 5 municipalités riveraines
- ◆ Population : >9 000
- ◆ 3,4 habitants / km²

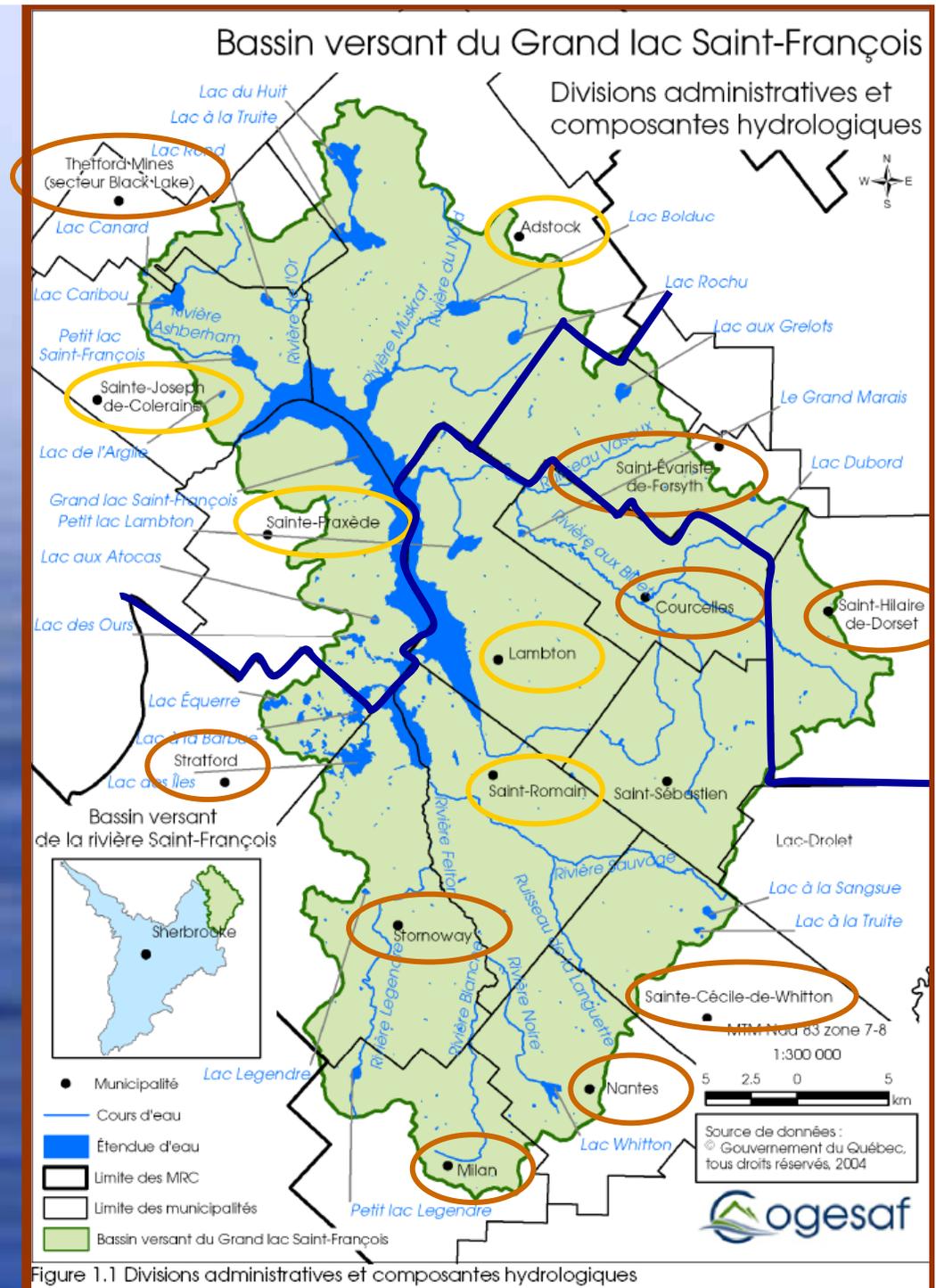
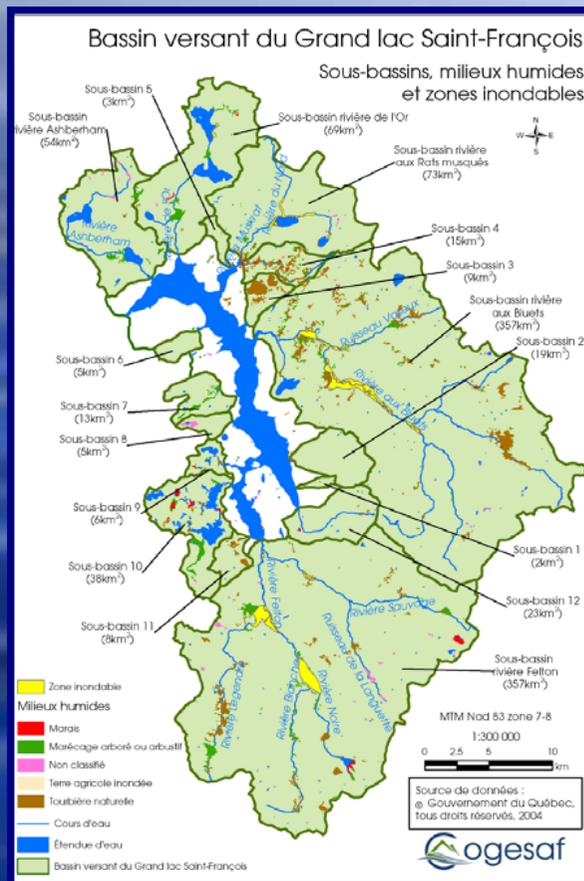


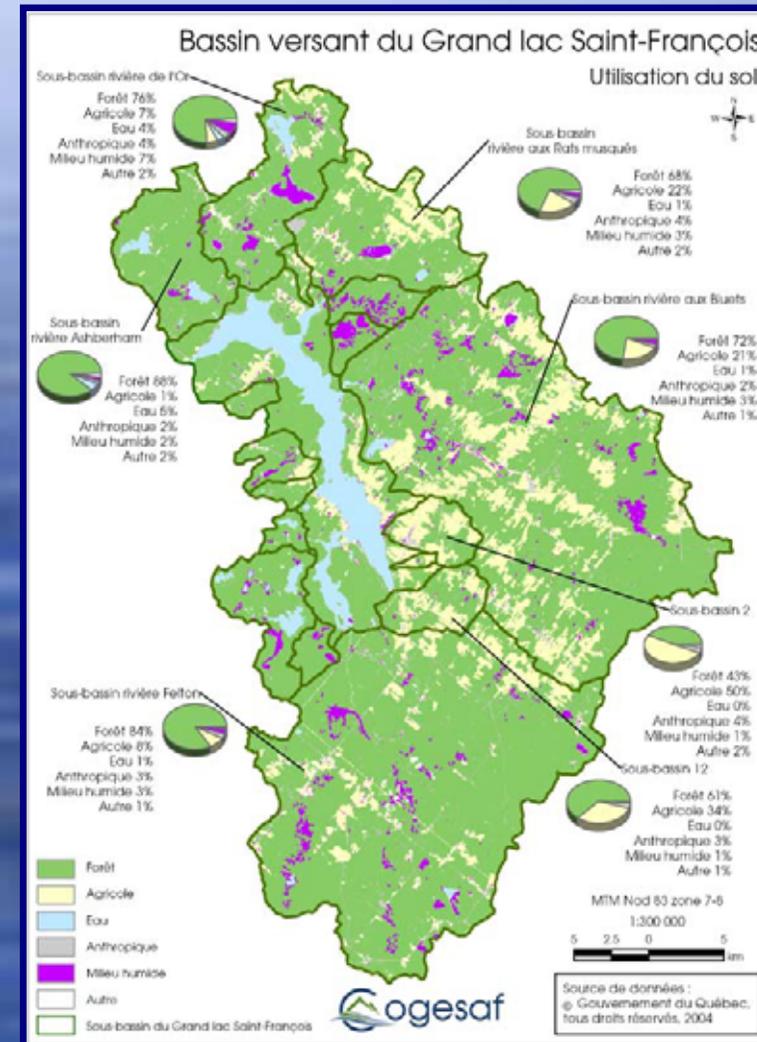
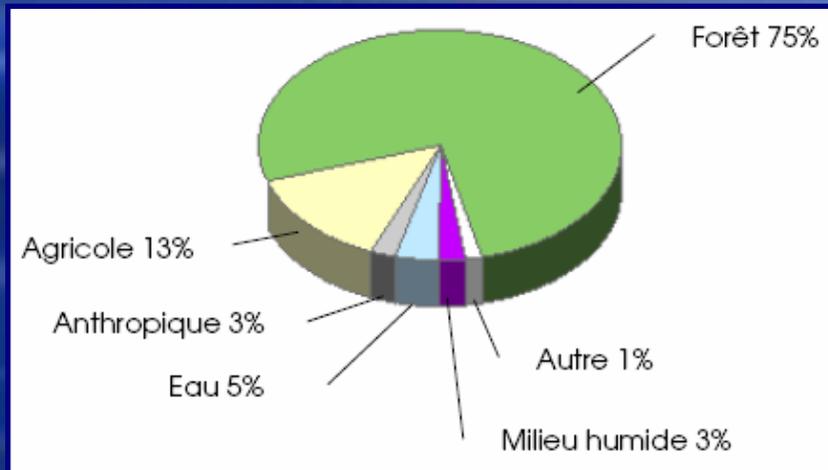
Figure 1.1 Divisions administratives et composantes hydrologiques

Le réseau hydrographique



- ◆ GLSF
 - Superficie : 51 km²
 - Longueur : 27 km
- ◆ 7 autres lacs de plus de 1 km²
- ◆ 6 rivières importantes

Utilisation du territoire



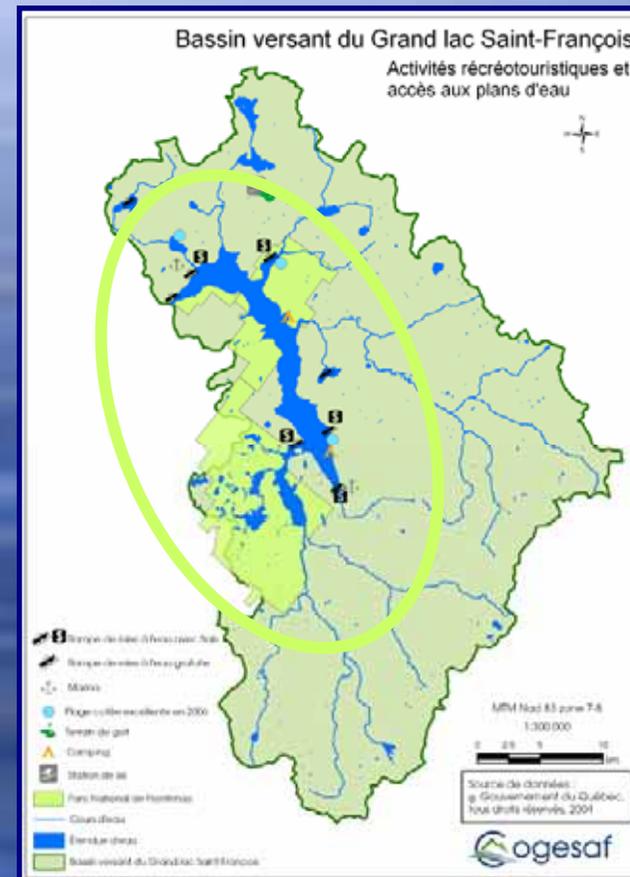
Utilisation du territoire



- ◆ **Étang aéré** : 4 municipalités
- ◆ **Étang non aéré** : 3 municipalités

Utilisation du territoire

- ◆ **GLSF** : 1 200 résidences riveraines
- ◆ **Parc national de Frontenac** : couvre 55% des berges du lac



Un survol du lac



Un survol du lac



Un survol du lac



Un survol du lac



Un survol du lac



Un survol du lac



Un survol du lac



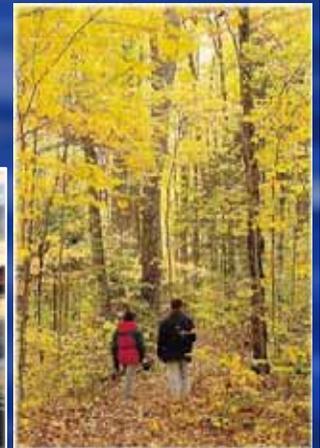
2. Le constat et la mobilisation régionale

Le parc national de Frontenac

◆ Préoccupation :

- Atteinte de sa mission : « Assurer la conservation et la protection permanente de territoires représentatifs de la région naturelle des chaînons de l'Estrie, de la Beauce et de Bellechasse, tout en les rendant accessibles pour des fins d'éducation et de plein air. »

◆ La protection du GLSF : au cœur des préoccupations !



Les Riverains

- ◆ **Préoccupations :**
 - Jouissance du plan d'eau
 - Valeurs de leur propriété
- ◆ **Impliqués dans plusieurs projets de protection du lac**

Les municipalités riveraines

- ◆ **Préoccupations :**
 - Représentantes des citoyens
 - Revenus fonciers
- ◆ **Impliquées dans plusieurs projets de protection du lac**

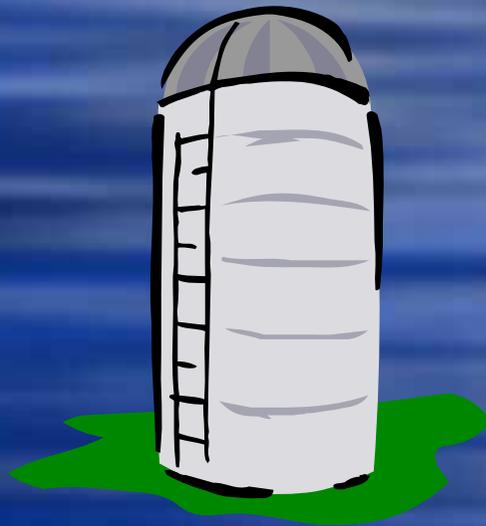
Les problématiques

- ◆ Navigation nautique et vitesse
- ◆ Diminution de la qualité de pêche
- ◆ Le marnage (5 à 7,5 mètres)
- ◆ L'envahissement par le roseau commun
- ◆ La qualité de l'eau
- ◆ Les premières apparitions des cyanobactéries
- ◆ Déboisement des berges et artificialisation du territoire

Les constats

- ◆ Besoin de s'organiser pour intégrer l'ensemble des actions et de trouver des solutions communes et acceptables
- ◆ Besoin d'interventions immédiates pour arrêter la dégradation et améliorer la qualité de l'eau

En quelques mots...



Un grand rassemblement

- ◆ **2 objectifs :**
 - Constat
 - Avenir
- ◆ **Un grand succès !**
- ◆ **Conclusion :**
 - Acquisition de connaissances
 - Interventions immédiates
 - Organisation et planification à long terme



Parc national de Frontenac
Conservation. Protection. Développement.

Cogesaf
L'Association des Riverains du Grand Lac St-François

L'Association des Riverains du Grand Lac St-François

Le lac Saint-François, constats et avenir

Colloque sur le lac Saint-François
3 juin 2006
Saint-Joseph-de-Coleraine

Lieu :
Saint-Joseph-de-Coleraine
Salle Desjardins
Centre Sportif Odilon Grenier (Aréna)
1, rue Grenier
(stationnement accessible par la route 112)

Pour plus d'information :
Isabelle Gagnon
(418) 486-2300 poste 221
gagnon.isabelle@sepaq.com

Desjardins

Inscription au colloque :
Participants : 20\$ | 30\$
Prix avant le 26 mai | après le 26 mai
Aucune inscription sur place
L'inscription comprend : l'accès à la journée, le dîner et les pauses

Lambton **Stock**

La création du Regroupement

- ◆ Les 5 municipalités riveraines
- ◆ L'Association des riverains du GLSF
- ◆ Le Parc national de Frontenac
- ◆ Le COGESAF
- ◆ Le CRECA
- ◆ La Caisse populaire Desjardins
- ◆ La CRÉ Chaudière-Appalaches
- ◆ L'UPA

La mission du RPGLSF

- ◆ Favoriser la coordination et la mise en commun des énergies et compétences des intervenants locaux et régionaux afin de favoriser et de faciliter la mise en place de projets de conservation et de mise en valeur du lac Saint-François, dans une perspective de bassin versant;
- ◆ Mettre de l'avant des projets qui permettront d'améliorer l'intégrité écologique du lac et sa mise en valeur;
- ◆ Être le porte-parole officiel du lac.

Réalisation d'un plan d'action (2006-07)

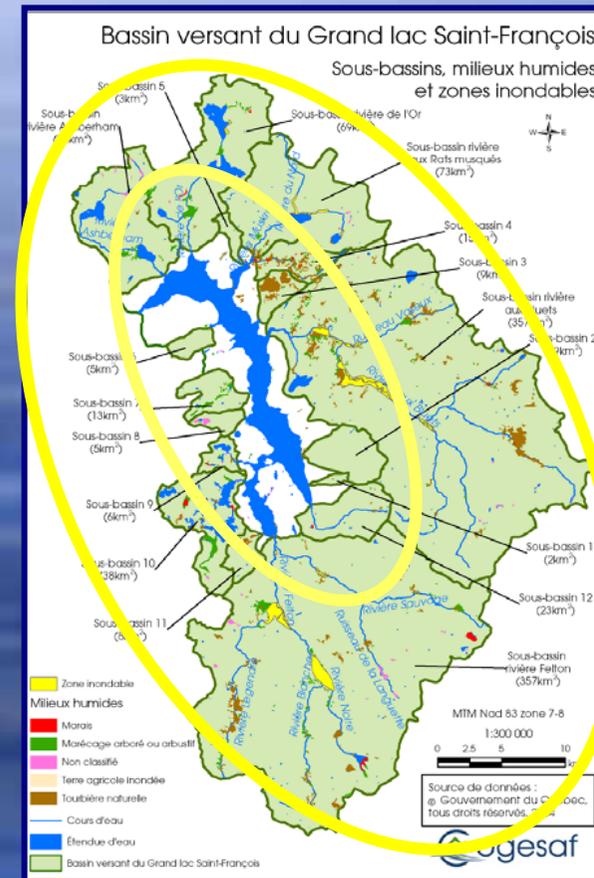
- ◆ Synthèse des informations disponibles
- ◆ Analyses de la qualité de l'eau
 - Lac
 - Principaux tributaires du lac
- ◆ Analyse du bassin versant
- ◆ Suivi des installations septiques
- ◆ Concours d'aménagement des berges
- ◆ Stratégie de financement et gestion des projets

La suite – printemps 2007

- ◆ Démarche de financement par le CRECA afin de réaliser les actions prévues au plan et de réaliser un plan directeur de lac à partir de l'expérience du Plan directeur du lac Dion
 - Confirmation de la subvention à l'été 2007
- ◆ Mise sur pied du premier Comité local de bassin versant (CLBV)

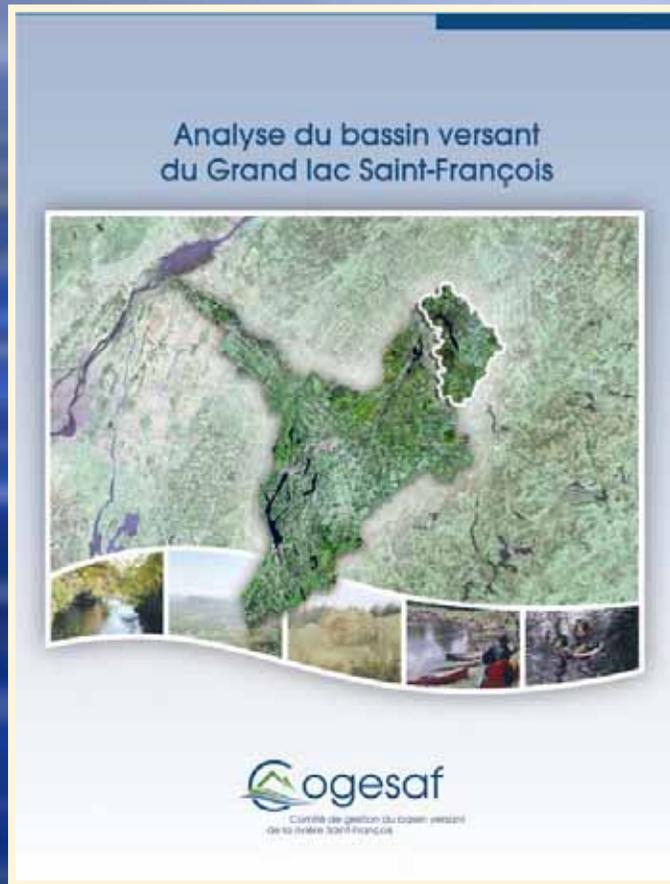
La complémentarité des deux organismes

- ◆ **RPGLSF :**
 - Terrain
 - Le lac
- ◆ **CLBV :**
 - Concertation
 - Le bassin versant



3. Les premiers résultats du RPGLSF

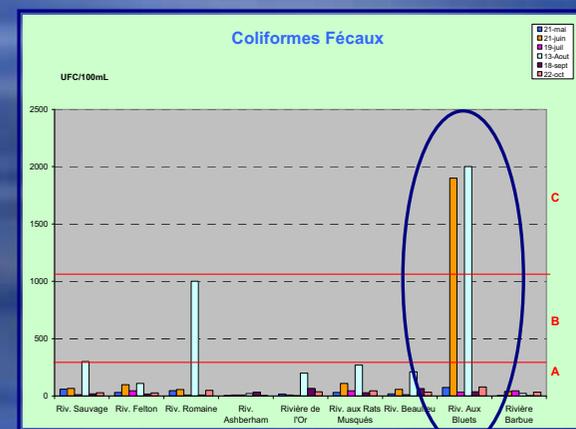
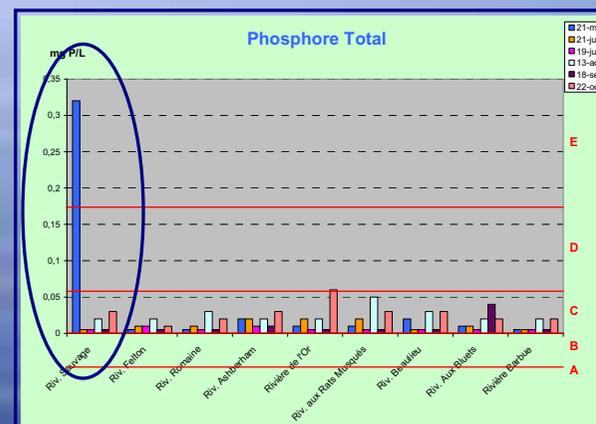
Synthèse des informations disponibles



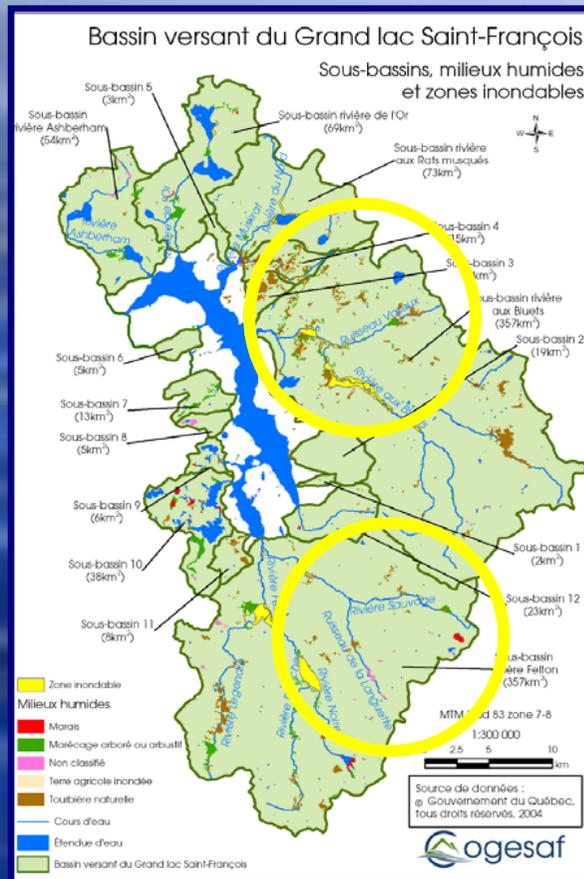
- ◆ Réalisé par le Cogesaf
- ◆ Collige l'ensemble des informations connues à ce moment

Analyses de la qualité de l'eau

- ◆ Réalisé par le parc
- ◆ Actions terrain :
 - 9 principaux tributaires
 - 1 analyse par mois
 - 6 mois
 - 3 paramètres :
 - Phosphore
 - Coliformes fécaux
 - MES



Analyse du bassin versant



- ◆ Réalisé par le parc, le **RAPPEL** et l'Association des riverains
- ◆ Programme **SAGE** (schéma d'action global de l'eau)
- ◆ 2 sous-bassins :
 - Rivière Sauvage
 - Rivière aux Bluetts

Analyse du bassin versant



Analyse du bassin versant



Analyse du bassin versant



Analyse du bassin versant



Analyse du bassin versant



Analyse du bassin versant



Analyse du bassin versant



Analyse du bassin versant



Analyse du bassin versant



Analyse du bassin versant



Analyse du bassin versant



Analyse du bassin versant



Analyse du bassin versant



Analyse du bassin versant



Analyse du bassin versant



Analyse du bassin versant



Suivi des installations septiques

- ◆ Réalisé par les municipalités
- ◆ Constats :
 - Apport en phosphore
 - Débordement fréquent des équipements municipaux
- ◆ Action :
 - ◆ Exemple de la municipalité de Lambton

Concours d'aménagement des berges

- ◆ Réalisé par les riverains, le parc et la Caisse populaire Desjardins du lac Aylmer.
- ◆ Objectif :
 - ◆ Sensibiliser les propriétaires riverains du GLSF à l'importance de réaliser des aménagements écologiques des berges afin de mettre en valeur les propriétés et de contribuer à la protection du lac.
- ◆ Amener à un important projet de revégétalisation des berges par l'Association des riverains

Stratégie de financement et gestion des projets

- ◆ Entente signée entre la CRÉ de Chaudière-Appalaches et le CRECA (contribution à 70%)
- ◆ Participation du milieu à 30%
- ◆ La gestion du projet est faite par le RPGLSF avec le soutien du CRECA et du COGESAF
- ◆ Embauche d'un chargé de projet
- ◆ Élaboration d'un plan directeur de lac

En conclusion

- ◆ **La concertation** : Un outil très efficace !
- ◆ **Les premiers pas régionaux**
 - Plan directeur de l'eau (COGESAF)
 - Plan directeur de lac (RPGLSF)
 - Projet agricole – Riv. aux Bluets (MAPAQ, UPA, CAE)
 - Projets cyanobactéries
 - Conscientisation collective
- ◆ **Bénéfices pour l'ensemble de la région !**

(2^e partie)

**Lac Saint-François
de 2008-2010**

Stratégie à court terme

1 grand objectif

Réaliser un plan directeur de lac

3 grandes actions

- ◆ Acquisition de connaissances à l'échelle du bassin versant
- ◆ Acquisition de connaissances sur l'écosystème lacustre
- ◆ Coordination de la table de concertation du RPGLSF pour l'élaboration d'un plan directeur

Acquisition de connaissances à l'échelle du bassin versant (1 200 km²)

Objectif :

évaluer de façon générale les charges en polluants, par exemple le phosphore total, les matières en suspension, etc. qui peuvent affecter la qualité de l'eau

Actions :

- ◆ Poursuivre le programme de suivi de la qualité de l'eau à l'embouchure des principaux tributaires du lac;
- ◆ Développer un outil d'analyse à grande échelle pour évaluer les zones potentielles d'érosion des berges en fonction des dépôts de surface et des pentes

Acquisition de connaissances à l'échelle du plan d'eau (51 km²)

Objectif :

évaluer de façon générale les impacts sur
l'écosystème lacustre

Actions :

- ◆ Effectuer deux campagnes d'échantillonnage (printemps-été);
- ◆ Utiliser des indicateurs environnementaux tels que le phosphore total, la chlorophylle a, la température et l'oxygène dissous, le COD, l'identification des algues microscopiques, etc.

Coordonner la table de concertation du RPGLSF

Objectif :

élaborer un plan directeur pour le lac qui répond aux attentes du milieu en terme d'usages projetés

Les règles de l'art pour l'élaboration d'un plan directeur

(MDDEP, 2004-07)

Le plan directeur est un outil essentiel pour la protection, la mise en valeur et la restauration d'un écosystème, c'est un outil qui permet de garder le cap sur les objectifs à atteindre et d'identifier les principaux acteurs responsables de la gestion de l'eau à l'échelle d'un bassin versant.

Détermination des enjeux :

Correspond à l'identification des grandes préoccupations pour l'amélioration de la qualité de l'eau

Détermination des orientations :

Correspond à l'identification des grandes pistes d'action

Exemples :

Enjeu et orientations

Enjeu :

Approvisionnement en eau potable
(en quantité et en qualité)

Orientations :

- ◆ Réduire les charges de contaminants
- ◆ Établir les aires de protection
- ◆ Interdire l'usage d'engrais et de pesticides
- ◆ Etc

Détermination des objectifs :

Les objectifs doivent être :

- ◆ Précis
- ◆ Mesurables
- ◆ Acceptables
- ◆ Réalistes
- ◆ Temporel

Objectif général

**Exprime la direction, la cible ultime
dans une notion de long terme
(10-20 ans)**

Objectif spécifique :

**Exprime quantitativement un état
dans une notion de court terme
(6-8 ans)**

Exemples d'objectifs

Orientation :

Réduire les charges de contaminants

Objectif général :

Résoudre les problèmes résiduels d'assainissement de l'eau d'ici 2008

Objectif spécifique :

- ◆ D'ici 2010, réduire de 10 tonnes les charges en azote dans le lac
- ◆ D'ici 2010, réduire de 100 tonnes les charges en phosphore dans le lac

Détermination des indicateurs

Correspond à une mesure utilisée pour évaluer la capacité du projet à atteindre les objectifs fixés

Deux types d'indicateurs :

Indicateurs environnementaux :

Azote, phosphore, COD, MES, etc.

Indicateurs administratifs :

- ◆ Nombre d'installations sanitaires conformes
- ◆ Nombre de contrôle effectué
- ◆ Respect des échéanciers, des budgets
- ◆ Etc

Plan d'action :

Identifie les solutions, les actions qui permettront d'atteindre les objectifs fixés préalablement

À chaque action, on peut y associer :

- ◆ Un responsable
- ◆ Un échéancier précis
- ◆ Un budget déterminé

**Ne partez pas sans votre
planification stratégique !!!**

**C'est la seule façon d'assurer une
démarche cohérente et la
pérennité de votre organisation !!!**

Merci de votre attention



**Parc national
de Frontenac**

Conserv. Protéger. Découvrir.



Partenaire en région



Comité de gestion du bassin versant
de la rivière Saint-François



L'Association des
Riverains du Grand Lac
St-François



GENIVAR

